Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020
portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021
dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

CONSTITUTIONS

FC06339

Par acte SSP du 22/04/2021 il a été constitué une SASU dénommée :
PASSION CUCCINA
Siège social : BOULEVARD MARQUISAT HOUELBOURG-ZI JARRY- BP2050, ZI JARRY - BP2050 97122 BAIE MAHAULT
Capital : 8.000€
Objet : Vente de Cuisines SDB et mobiliers d'agencements divers
Président : Mme BLANQUER PAULINE, Résidence Marisol, Bas du Fort 97190 LE GOSIER.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06351

Par acte SSP du 09/06/2021 il a été constitué une SASU dénommée :
CUBIX LOCATION
Siège social : SECTION MURAT 97112 GRAND BOURG
Capital : 1.500€
Objet : L'achat, la location, la vente de véhicules de tous types.
Président : M CANEVAL Larry, Section Murat 97112 GRAND BOURG.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06352

Par acte SSP du 17/05/2021 il a été constitué une SAS dénommée :
POULPA KONÈKSYON
Siège social : BOULEVARD MARQUISAT DE HOUELBOURG IMMEUBLE PLURIEL JARRY, CHEZ VEGA ASSURANCES 97122 BAIE MAHAULT
Sigle : PK SAS
Capital : 5.000€
Objet : APPORT D'AFFAIRES
Toutes activités liées à l'apport d'affaires Vente, prospection, négociation, suivi de clientèle pour le compte de sociétés. ADMINISTRATION D'IMMEUBLES ET D'AUTRES BIENS IMMOBILIERS
L'achat, la vente, l'échange, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce, programmes immobiliers, droits immobiliers, fonds de commerce et de tous droits et/ou obligations y afférent, en qualité de marchand de biens;
Et plus généralement, toute activité commerciale ou industrielle, mais aussi de toutes objets pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civile, mobilières ou immobilières susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Président : M BOREL Philippe, Gilles, Apt 19 Résidence Saint Raphael, Dampierre 97190 LE GOSIER.
Directeur Général : Mme ROTIN ÉPOUSE PETRO Régine, Fernand, Raiffer 97122 BAIE MAHAULT.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06354

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : Immeuble 1 ST PIERRE LAVAL
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 5 lot le parc de Tabanon 97170 PETIT-BOURG
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers, la vente de tous immeubles, biens et droits immobiliers.
Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil
GERANCE : La société « ANGGE PATRIMOINE », ayant son siège social 5 lot le parc de Tabanon 97170 PETIT-BOURG, représentée par Monsieur Grégory PAYEN.
APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000,00 euros
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant la majorité des parts sociales
IMMATRICULATION : RCS de POINT-A-PITRE
Pour avis,

FC06360

Il a été constitué la SAS présentant les caractéristiques suivantes
Dénomination : PET FOOD PALACE ;
Siège : Section Moriglane 97112 Grand Bourd de Marie Galante.
Objet (succint) : Vente d'alimentation animalière et de soins.
Gérant : Otz Ludovic résident section tivoli 97112 Grand Bourg.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Pointe à Pitre.
Capital : 1000€

MODIFICATIONS

FC06349

LE NIL

SARL au capital de 1.000€.
Siège social : 27, rue de l'Avenir,
40220 TARNOS.
RCS 895 175 685 DAX.

L'AGE du 10/05/2021 a décidé de transférer le siège social au 80, Blvd Hégésippe IBENE, 97180 STE ANNE, à compter du 10/05/2021. Gérant : Mme MEZZASALMA Stéphanie, 80, Blvd Hégésippe IBENE 97180 STE ANNE. Radiation du RCS de DAX et immatriculation au RCS de POINTE À PITRE.

FC06350

VIEUX HABITANTS ENERGIES

SAS aucapital de 1.000€. Siège social :
213 Cours Victor Hugo, 33130 BEGLES.
RCS 879 939049 BORDEAUX.

L'AGE du 27/05/2021 a décidé de transférer le siège social au PARC D'ACTIVITE ANTILLOPOLES, BAT 3 LOT 303 - POLE CARAIBES 97139 LES ABYMES. Président : MEZZA 5, RCS 850 245 218 BORDEAUX, SAS au capital de 2.086.000€, 213 COURS VICTOR HUGO 33130 BEGLES. Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de POINTE À PITRE.

FC06353

AU P'TIT GOURMAND

SAS au capital de 3.000€.
Siège social : rue leopolddorval
97130 CAPESTERRE BELLE EAU.
RCS 830 684 635 BASSE TERRE.

L'AGE du 03/05/2021 a décidé de modifier l'objet social comme suit : Fabrication de plats préparés, snack, restauration rapide. Mention au RCS de BASSE TERRE.

FC06361

BANQUE DES CARAÏBES

SA à conseil d'administration
au capital de 83.111.595,69 €
Siège social : 30 rue Frebault
97152 Pointe à Pitre
315 769 257 RCS POINTE A PITRE

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte le 31.05.2021, il a été décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, la société RSM PARIS, sise 26 rue Cambacérès 75008 PARIS, 792 111 783 RCS PARIS
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Pointe à Pitre.

CONVOCATIONS

FC06348

LES PRODUCTEURS DE GUADELOUPE SICA SAS

Compte tenu du contexte sanitaire lié à la pandémie au Covid 19, l'Assemblée Générale Ordinaire des " PRODUCTEURS DE GUADELOUPE " se tiendra " à huis clos " le LUNDI 28 juin 2021. Cette assemblée générale sera présidée par le Président du Conseil d'Administration Monsieur Francis LIGNIERES. Les scrutateurs désignés par le Conseil d'Administration réuni en séance le lundi 7 juin 2021 sont Messieurs Marc DE LACAZE et Harry GUILLAUME.
ORDRE DU JOUR AGO
1) Constitution du Bureau de l'Assemblée Générale Ordinaire.
2) Rapport moral du Président du Conseil d'Administration ;
3) Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels 2020 ;
4) Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
5) Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code de commerce ;
6) Résolutions
7) Questions diverses
Les titulaires d'actions nominatives recevront par courrier le bulletin de vote à retourner à l'aide de l'enveloppe préaffranchie jointe trois jours avant la date de l'assemblée.
Pour avis,

Le Conseil d'Administration

FCI00486

SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA GUADELOUPE – SIKOA

Au capital de 23 632 272,90 euros
Siège social : Résidence Vatable
Bâtiment E - 6ème étage – BP 446
97164 Pointe-à-Pitre Cedex
RCS PAP B 303 121 255

AVIS DE CONVOCATON A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 28 juin 2021 à 9H00 à La Créole Beach Hôtel à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 juin 2020
2. Rapport de gestion (y inclus rapport du gouvernement d'entreprise) au 31 décembre 2020
3. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020
4. Rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code du Commerce et approbation desdites conventions
5. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Conseil d'Administration
6. Affectation du résultat de l'exercice
7. Renouvellement du tiers des administrateurs nommés pour 3 ans lors de l'AGM du 24/09/2018
8. Nomination du Commissaire aux comptes pour 6 exercices
9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
10. Questions diverses
Modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire :
Les convocations ont été postées par lettre simple en date du 11 juin 2021 soit plus de quinze (15) jours avant l'assemblée. Le présent avis n'est qu'un complément d'information.
A défaut d'assister personnellement, les actionnaires peuvent, soit :
- Remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
- Adresser à la société une procuration sans indication de mandataire ;
- Utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance qui sera remis ou adressé par courrier électronique le cas échéant à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre simple ou par courrier électronique à la société au plus tard six (6) jours avant la date de l'assemblée.
Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois (3) jours au moins avant la date de l'assemblée.
Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Président du Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, au plus tard le quatrième (4ème) jour ouvré précédant l'assemblée.

Le Président du Conseil
d'Administration, Thierry ROMANOS

DIVERS

FC06356

GENEALOGIE SUCCESSORALE

SARL au capital de 3 000,00€ €
Siège social : LeMillénium
RCS POINTE À PITRE 529135857

Par décision de l'associé Unique du 03/02/2021 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M MOUSSAY Yves demeurant 412 Rue du Bas du Fort "Le Millénium" 97190 LE GOSIER pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation ; le P.V. d'approbation des comptes a été enregistré à P. à P. le 01/06/2021 réf. 9714P32 2021 A 01649 . Radiation au RCS de POINTE À PITRE.

MARCHÉ PUBLIC

FC06355

Annonce No 21-80809 Services

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: Région Guadeloupe
Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul LACAVE 97100 Basse Terre, tél. : (+59)05-90-80-97-41, télécopieur : (+59)05-90-80-41-59, courriel : fververt@cr-guadeloupe.fr adresse internet : http://www.regionguadeloupe.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.eguadeloupe.com.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Objet du marché : **prestation d'assistance pour l'évaluation, le suivi, le contrôle et la promotion des clauses sociales dans la commande publique du Conseil régional de Guadeloupe.**
Catégorie de services : 27.

CPV - Objet principal : 79311000.

Lieu d'exécution : basse-Terre, 97100 Basse Terre.

Code NUTS : FR.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Estimation de la valeur (H.T.) : 47 300 euros.

Nombre de reconductions éventuelles: 2.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution: 36 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r septembre 2021.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures: voir règlement de la consultation.

Situation juridique - références requises : voir règlement de la consultation.

Capacité économique et financière - références requises : voir règlement de la consultation

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : voir règlement de la consultation.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature:

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat);

- Formulaire ATTRI1, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016;

- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4);

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 29 juillet 2021, à 12 heures.

Date limite de réception des offres : 30 juillet 2021, à 12 heures (heure locale).

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 juin 2021.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe 6, rue Victor HUGUES 97100 Basse Terre, tél. : (+59)05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Guadeloupe 6, rue Victor HUGUES 97100 Basse Terre, tél. : (+59)05-90-81-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé pré contractuel avant la signature du marché et référé contractuel après la signature du marché, recours en contestation de validité 2 mois après l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Mots descripteurs : Prestations de services

Une annonce légale à publier en Guyane ?

Saisissez la en ligne !
24 H / 24
7 Jours / 7

Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail
Paiement sécurisé

www.lapostille.fr

Une annonce légale à publier en Martinique ?

Saisissez la en ligne !
24 H / 24
7 Jours / 7

Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail
Paiement sécurisé

www.lelegis.fr